

Pierre Pactet, *Institutions politiques. Droit constitutionnel.*
5^e Édition, Masson, Paris, 1981

Gérald-A. Beaudoin

Volume 13, numéro 2, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059387ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1059387ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beaudoin, G.-A. (1982). Compte rendu de [Pierre Pactet, *Institutions politiques. Droit constitutionnel.* 5^e Édition, Masson, Paris, 1981]. *Revue générale de droit*, 13(2), 551–552. <https://doi.org/10.7202/1059387ar>

Pierre PACTET, *Institutions politiques. Droit constitutionnel*. 5^e Édition. Masson, Paris, 1981.

Ce traité est fort intéressant et le lecteur ne s'étonnera guère qu'il en soit déjà à sa cinquième édition et que le célèbre doyen Vedel, membre du Conseil constitutionnel de France, l'ait honoré d'une préface en 1978.

Cet ouvrage comprend deux grandes parties, à peu près égales en étendue: 1) Théorie et pratique des régimes politiques; 2) Théorie et pratique des régimes français. Les divisions de la matière sont claires, articulées, et, l'auteur réussit à nous donner une étude à la fois approfondie et pas trop longue du droit constitutionnel.

Dans la première partie, l'auteur traite des données fondamentales des régimes contemporains: pouvoir politique, État (dont l'État fédéral), constitution, démocratie, aménagement du pouvoir, compétition pour le pouvoir et régimes politiques. L'éventail considéré est large, et, l'auteur a eu raison de commencer son ouvrage à partir de ces données. Il s'agit plus qu'une toile de fonds; c'est une base. Puis, il passe à l'analyse du fonctionnement des régimes étrangers contemporains. Cette partie ne manque pas de séduction pour les comparatistes qui se font de plus en plus nombreux dans ce monde moderne qui se rétrécit et où on se sent de plus en plus solidaire. L'auteur fait une analyse des régimes parlementaires britannique, allemand et italien, du régime présidentiel américain et enfin, des régimes socialistes soviétique, yougoslave et chinois.

Le lecteur canadien, le lecteur tout court, trouveront ici une mine de renseignements.

La seconde partie est consacrée à la théorie et à la pratique des régimes politiques et constitutionnels français. L'auteur étudie successivement, les institutions de 1789 à 1870, celles de la Troisième et de la Quatrième républiques; enfin, il consacre, à bon droit, un titre complet aux institutions de la Cinquième république. Rien n'échappe à son analyse: le peuple, les partis politiques, le Président de la République, le Gouvernement, le Parlement (et leurs rapports et leur fonctionnement), sans oublier le Conseil constitutionnel, les tribunaux et les normes juridiques. Son étude des constitutions françaises antérieures contribue à mettre en relief les traits dominants de la Cinquième république sous laquelle vit la France actuelle.

L'ouvrage est logique, bien charpenté. L'esprit d'analyse et de synthèse de l'auteur ne manque pas d'impressionner. Le style est alerte et descriptif. Voilà un traité qui se lit bien. Une bibliographie sélective apparaît à la fin de chaque chapitre.

Le lecteur (surtout nord-américain qui y est habitué) aurait peut-être aimé y voir une table analytique à la fin vu la masse considérable de données et renseignements que compte ce traité.

Dans sa partie sur le fédéralisme l'auteur réfère au cas du Québec à l'intérieur du Canada. Nous formulons le vœu que dans les éditions à venir (elles ne devraient pas manquer) l'auteur y consacre quelques pages de plus. Non pour flatter notre fierté; mais bien parce que nos problèmes constitutionnels valent dorénavant la peine d'être analysés par les comparatistes européens.

En effet le Canada constitue un type d'État fédéral particulier. Contrairement aux États-Unis, à l'Allemagne de l'Ouest ou à l'Australie qui sont des fédérations homogènes, la fédération canadienne à cause des deux grandes communautés linguistiques et culturelles qui la composent (sans oublier les autres), constitue un fédéralisme de type hétérogène.

Ce livre sera très utile aux juristes, aux politologues, et à tous ceux qui veulent savoir comment la France se gouverne et qui veulent avoir une connaissance des grands systèmes politiques.

Les juristes et politicologues de chez nous connaissent et utilisent les ouvrages de Burdeau, Duverger, Prulot et Boulouis, sans oublier ceux de Cabanne, Cadart, Chantebout, Hauriou, Jeanneau, Leclercq et Pactet, parmi les plus récents. Ces auteurs ont pris la relève des Duguit, Vedel et Esmein et Pinto. Il fait toujours plaisir de les lire outre-atlantique et de les garder tout près comme livres de référence.

Gérald-A. BEAUDOIN,
professeur titulaire
à la Faculté de droit,
Section de droit civil,
Université d'Ottawa.